

hauteur. Nul doute qu'elles ne provoquent aussi des dégâts plus ou moins graves.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. Russo, par ses aperçus nombreux, si pas tous nouveaux, fournit les moyens de solutionner bien des cas qui se présentent dans la question de dégâts aux bâtiments, qu'il s'agisse de déterminer la cause ou d'adopter le remède. Il sera donc lu avec intérêt et consulté très souvent avec fruit.

N. ORBAN.

DIVERS

Fondation Emile Jouniaux

Instituée par Arrêté royal du 5 octobre 1888, en vue de récompenser tout progrès réalisé dans l'un quelconque des services de l'exploitation des houillères, dont la conséquence directe ou indirecte serait l'accroissement du bien-être ou de la sécurité des ouvriers.

AVIS

La septième période quinquennale du concours a pris fin le 31 décembre 1921.

Tout auteur d'une invention, d'une amélioration ou d'un perfectionnement apporté à l'un des services de l'exploitation houillère et ayant pour conséquence directe ou indirecte l'accroissement de la sécurité ou du bien-être des ouvriers occupés dans cette industrie, est admis à faire valoir ses titres à l'obtention d'une récompense, dont la valeur peut atteindre 500 francs.

A cet effet, les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir, avant la date du 1^{er} janvier 1922, à la Direction Générale des Mines, 16, rue Guimard, à Bruxelles, les documents relatifs à l'amélioration invoquée, lesquels doivent être soumis au jury spécial qui sera nommé pour les examiner. Les envois porteront en sous-titre :

Fondation Emile Jouniaux. — Concours de 1922.

Association Belge de Standardisation

(A. B. S.)

PUBLICATIONS

STANDARDISATION DES RACCORDS POUR DISTRIBUTIONS D'EAU

L'Association belge de Standardisation soumet à l'enquête publique un rapport qu'elle vient d'établir sur la standardisation des raccords pour distributions d'eau.

Ce travail vise les courbes à emboîtements et cordons, les tés, les croix, les manchons simples et à tubulures, les réductions et, enfin, les bouts d'extrémités.

Un exemplaire de cette note sera envoyé gratuitement sur demande adressée au secrétariat de l'Association belge de Standardisation, 33, rue Ducale, à Bruxelles, moyennant, pour l'auteur de la demande, de justifier son intérêt pour cette question.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

ADMINISTRATION DES MINES

STATISTIQUE

DES

Industries extractives et métallurgiques

ET DES

APPAREILS A VAPEUR

ANNÉE 1922

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous adresser, en quatorze tableaux, les renseignements statistiques recueillis pour l'année 1922 par les Ingénieurs du Corps des Mines.

Ces tableaux contiennent :

- | | | |
|------|--------------------|---|
| I. | Mines de houille : | a) Concessions en activité ;
b) Production et vente ;
c) Superficie exploitée ; |
| II. | Idem. | d) Nombre de journées de travail ;
Personnel ; Production par ouvrier ; |
| III. | Idem. | e) Salaires ;
f) Dépenses d'exploitation ;
g) Résultats de l'exploitation ; |
| IV. | Idem. | Industries connexes : (cokes et agglomérés de houille). |

*A Monsieur le Ministre de l'Industrie et du Travail,
à Bruxelles.*